



# La coordination générale

Organisation et traitement des données

# La coordination : définition et objectifs

## Définition

Processus d'organisation et de planification de travaux dont le but est de travailler ensemble correctement et efficacement tout en limitant les interventions successives et dispersés dans l'emprise du domaine public sur l'ensemble du territoire.



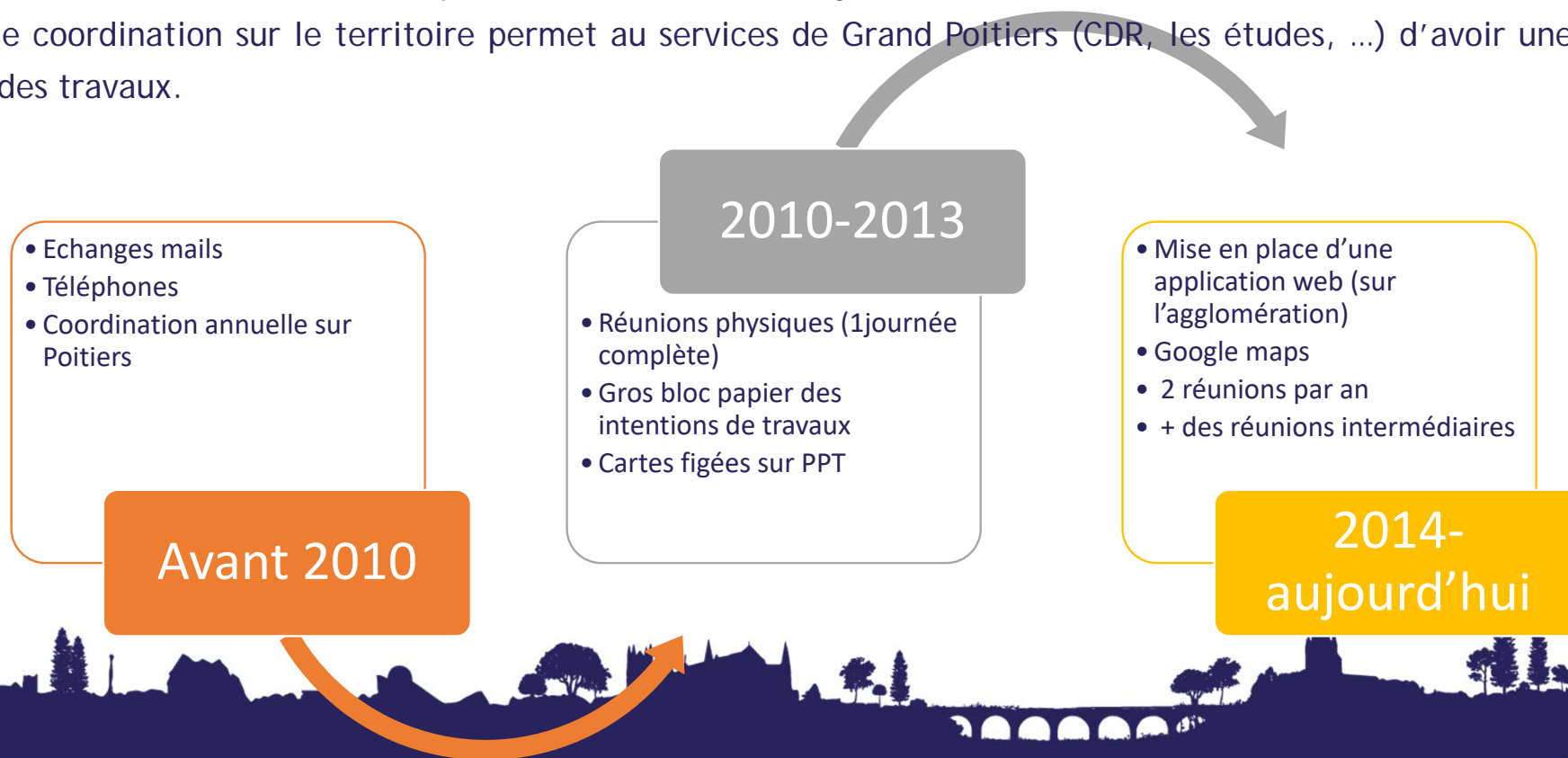
## Objectifs

- Limiter l'impact sur la circulation (déviation courtes et sur des rues capables d'absorber le flux supplémentaire)
- Répartition des travaux (restreindre les travaux sur des tronçons fortement impactés par le passé)
- Circonscrire les travaux : zones touristiques (préserver les lieux et accès), scolaires (travaux durant les vacances), de commerces (interruption durant les périodes de fortes influences)



# La coordination : historique

La coordination de travaux est soumise au pouvoir de police de circulation et de propriété. Donc chaque communes doit réaliser sa coordination. Historiquement, elle est donc majoritairement faite sur la commune de Poitiers. Malgré cela, une coordination sur le territoire permet au services de Grand Poitiers (CDR, les études, ...) d'avoir une vision globale des travaux.



# La coordination

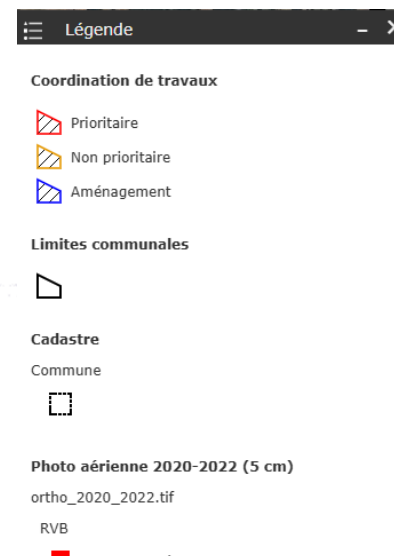
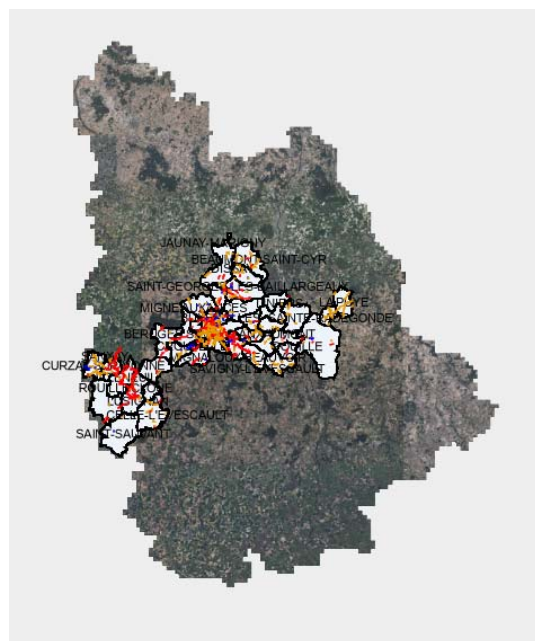
## De nombreux maitres d'ouvrages (30 à 40)

- Les services de Grand Poitiers (DEA, GER, Travaux neuf, DSITN, Mission Vélo, ...)
- Les aménageurs (SEP, Vivaprom, SAS Aménagement, ...)
- Les concessionnaires de réseaux (Enedis, Grdf, Soregies, FT, ...)
- Les sociétés privées
- ...



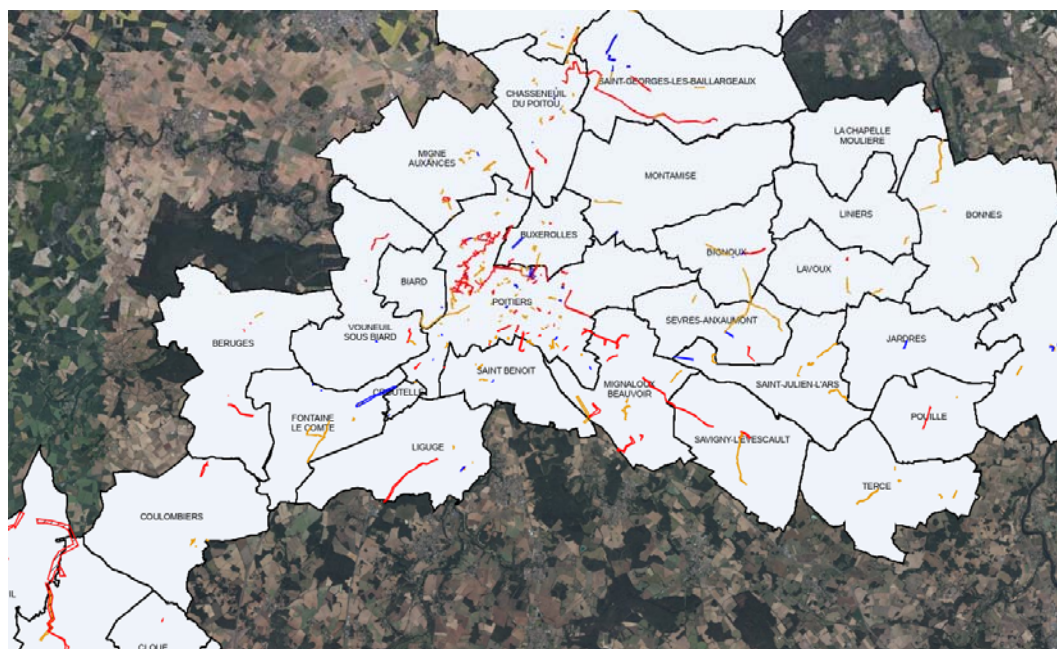
# L'application et les coordinations qui en résultent

## Pluriannuelle et annuelle : programmation au long terme



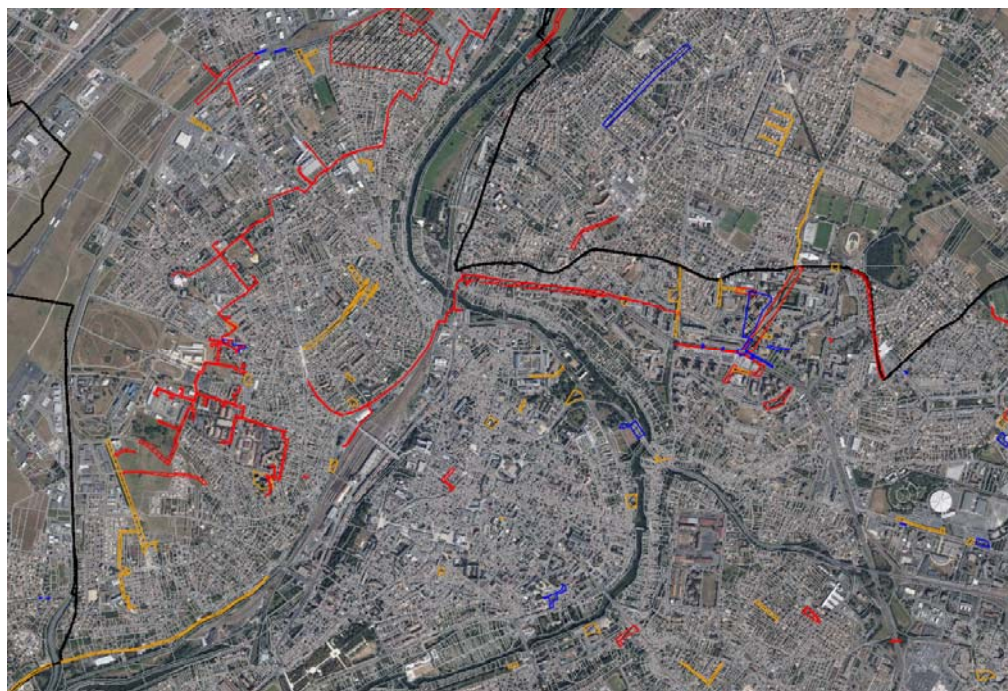
# L'application et les coordinations qui en résultent

Au quotidien : le travail de tous les jours (AET - Autorisations d'Entreprendre les Travaux - et ATC Arrêté Temporaire de Circulation)



# L'application et les coordinations qui en résultent

## Les cas d'urgence : Les ATU - Avis Travaux Urgents



# La coordination : avantages/inconvénients

## Avantages

- Apport dynamique et interactif de la cartographie/application web
- Maitrise assez simple de l'outil de saisie
- Un seul lieu pour déposer ses intentions de travaux
- Zone non saisie = travaux non réalisés

## Inconvénients

- Certains concessionnaires saisissent déjà leurs intentions au sein de leur organismes → double saisie
  - Solution : créer une passerelle entre les outils des différentes parties
- Il faut que tout le monde « joue le jeu »



# Contacts

## LINLAUD-JEANNETON Rachel

Gestionnaire technique du Domaine Public routier

[r.linlaudjeanneton@grandpoitiers.fr](mailto:r.linlaudjeanneton@grandpoitiers.fr)

## LE TONQUEZE Franck

Géomaticien

[franck.le\\_tonqueze@grandpoitiers.fr](mailto:franck.le_tonqueze@grandpoitiers.fr)

